

Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs

Certificat Complémentaire associé au BPJEPS



Objectifs :

- Former des directeur.ices conscients et responsables de leurs actes et de leur rôle au sein des Accueils Collectifs de Mineurs.
- Réfléchir sur le rôle éducatif des ACM et clarifier ses objectifs au sein d'un projet pédagogique personnel, cohérent.
- Sensibiliser particulièrement ces directeurs ·trices à la place de l'environnement dans le rôle éducatif.

→ Formation proposée en partenariat avec l'association Le Merlet (30)

Le métier / les débouchés

Directeur·ice d'accueil Collectif de Mineurs et de centres de vacances.

Les publics

Demandeurs d'emploi

- Ayant le projet de se former dans la direction d'ACM
- Après orientation d'un prescripteur habilité à orienter les publics vers les formations financées par la Région

Salariés : CPF de transition, Contrat en alternance ou pro A

Candidature spontanée : nous contacter

La formation

Durée : 84 heures en centre (12 jours)

Lieux de formation : partie 1 en pension complète à Lasalle (30) et partie 2 à Mèze (34) - Locaux accessibles aux PMR

Coût de la formation :

983€ de frais pédagogique, 312€ de frais annexes (hébergement/restauration/inscription).

Prise en charge : par la Région pour les stagiaires en parcours BPJEPS Qualif Pro, CPF, OPCO...

Dates de la formation :

- **Partie 1 :** 9 jours à St Jean du Gard – du 22 au 30/04/2023 ou 2024
- **Partie 2 :** septembre et octobre 2023 (2024)
- **Stage de direction :** 18 jours min, été 2023, 2024
- **Certification :** novembre 2023 (2024)

Rémunération : selon statut

Modalités d'admission :

- Pour candidater, **un dossier** est à renseigner et déposer à l'ARDAM **avant le 20 mars 2023** (idem dates 2024)

Contact :

Angie Guiraud, Coordinatrice de la formation : angie.guiraud@ardam.fr 04.48.20.26.39

Le contenu

Déroulement

1ère partie - 9 jours (63h)

- Construction du projet pédagogique : gestion des ressources humaines, administration, sécurité, législation, gestion de l'accueil des enfants et parents, communication, économat, comptabilité, préparation du séjour, rôle de formateur du directeur/trice.
- Réfléchir sur des thèmes tels que l'autorité, la mixité, conduites addictives, les conflits....

Stage pratique de direction

- Mise en œuvre du projet pédagogique, gestion des aspects administratifs et organisationnels, gestion de l'équipe pédagogique et technique, mise en place des outils d'évaluation.

2ème partie – 3 jours (21h)

- Analyse de pratiques
- Approfondir des notions au regard des besoins des stagiaires
- Préparation à l'oral

Equipe pédagogique composée de formateurs ices de l'ARDAM et du Merlet (30)

Format de la formation : 100% présentiel

Méthodes pédagogiques en centre

- Interventions en regroupement avec apports de connaissances, alternance théorie pratique, de travaux de groupe et individuels, apprentissage par l'action et les mises en situation
- Temps d'auto formation et de présentiel individualisé
- Témoignages de professionnels (réseau GRAINE Occitanie)
- Recherches actives d'informations notamment sur tous les aspects réglementaires
- Régulations collectives et individuelles

Validation

Pré-requis : **Etre en formation ou titulaire d'un BPJEPS + avoir 28 jours d'expérience en animation dont une en ACM** dans les 5 ans qui précèdent l'entrée en formation, + **posséder un PSC1** ou autres diplômes de premiers secours

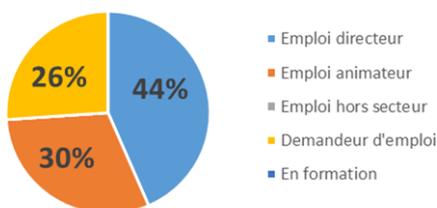
Validation :

CCDACM Certificat Complémentaire de Direction d'un Accueil Collectif de Mineurs validé lors d'un oral soutenant un dossier de direction rendu au préalable.

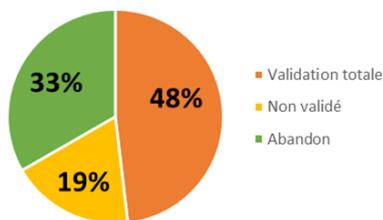
Prérogatives : atteste des compétences à assurer les fonctions de direction d'un accueil collectif de mineurs conformément aux dispositions définies dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 21 mars 2003

Taux de réussite, insertion professionnelle et satisfaction stagiaires

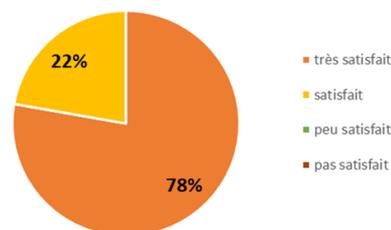
INSERTION PROFESSIONNELLE depuis 2019



RESULTAT DEPUIS 2019 (27 candidat.es)



Satisfaction apprenant.es



L'hébergement et la restauration

Partie 1 : hébergement en pension complète au centre de vacances de la Fontanelle 30460 Lasalle

Partie 2 : en externat 34140 Mèze. Les stagiaires de la formation peuvent se loger et se restaurer au centre d'accueil municipal **Le TAURUS** à moins d'un kilomètre du centre de formation. Plus d'informations sur le site : www.le-taurus.fr

Les personnes constituant un dossier Région peuvent avoir accès à un logement gratuit à l'**AFPA** sur la commune de **Saint-Jean-de-Védas**. Plus d'informations : nous contacter.